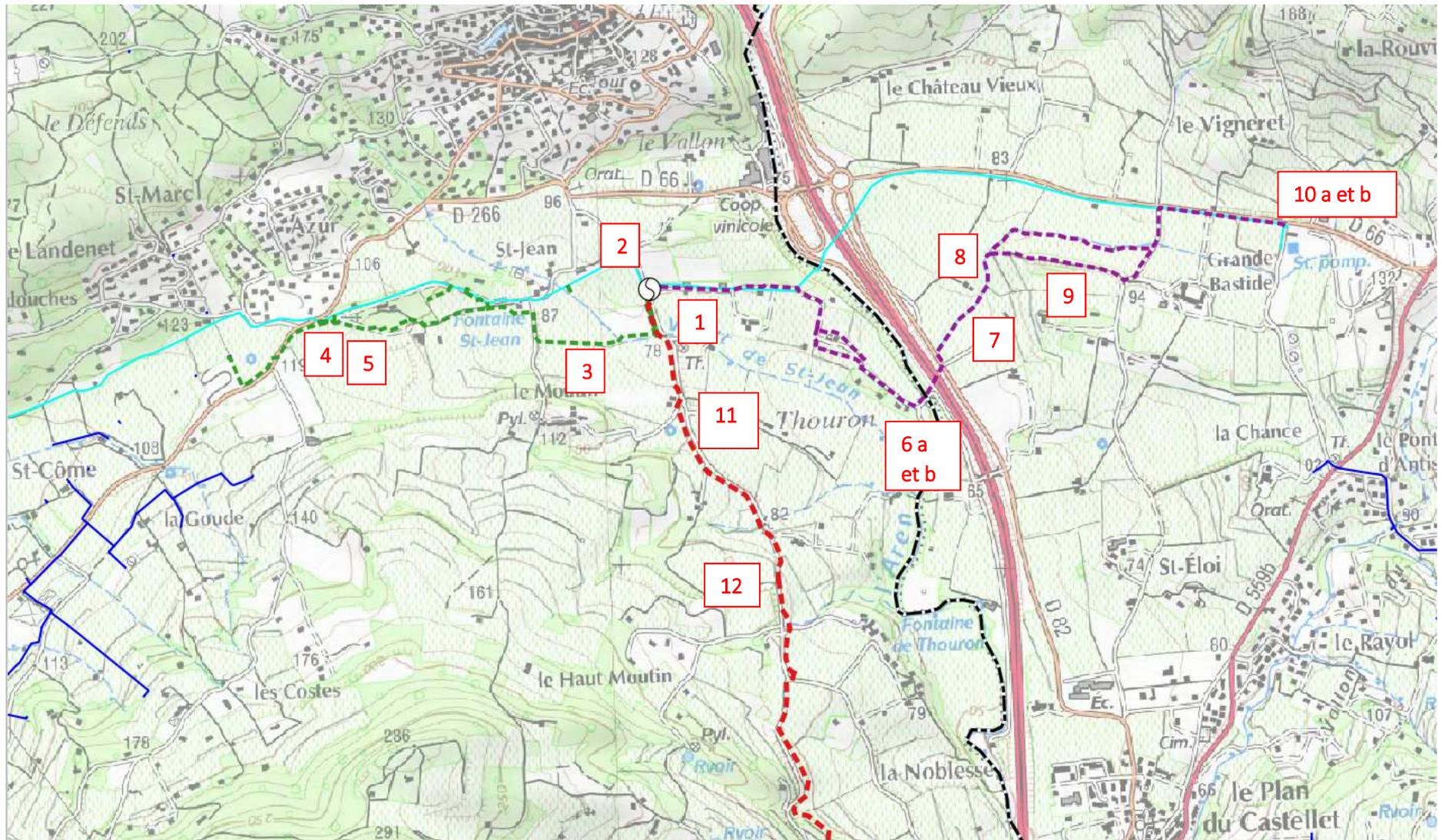
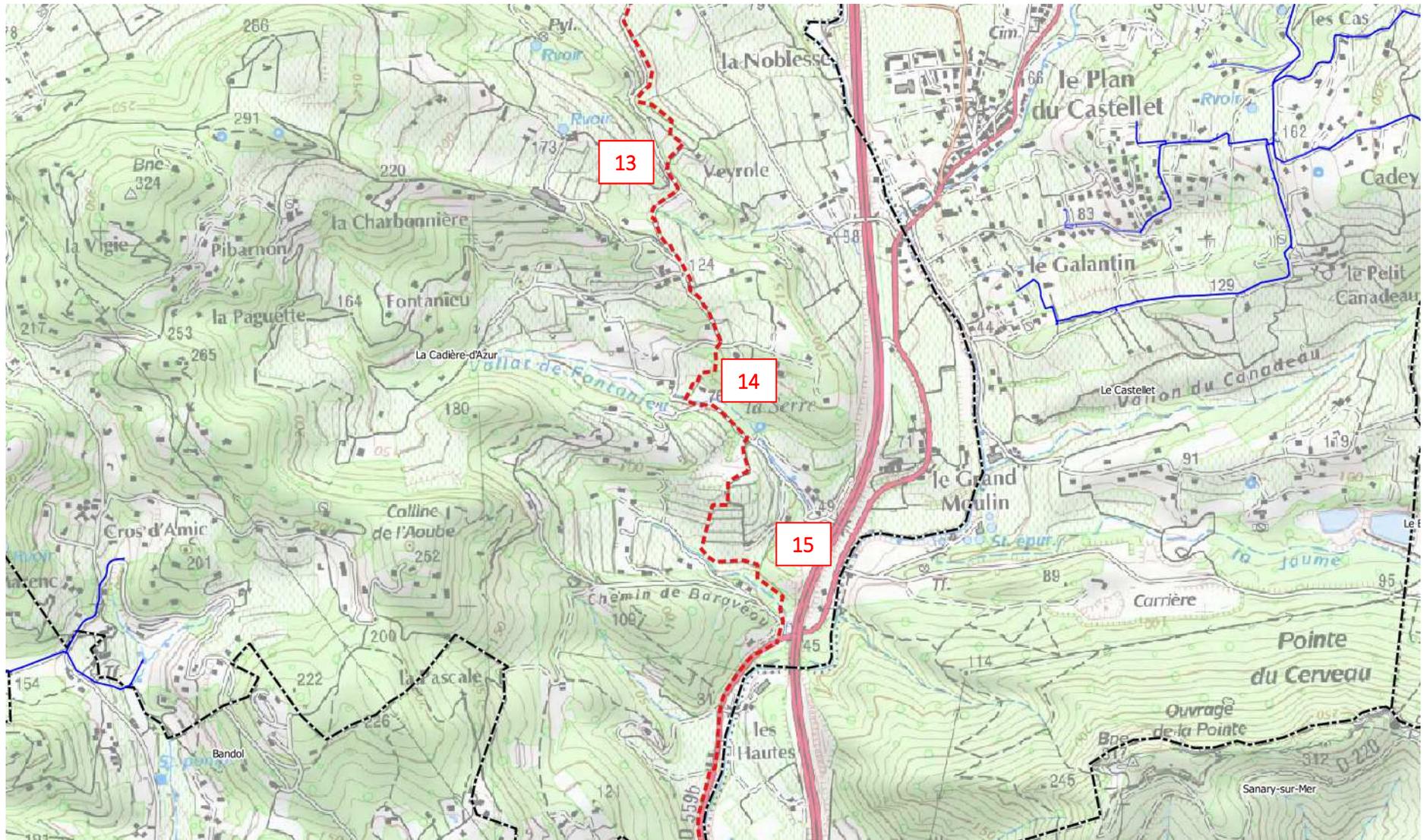


## ANNEXE 3

Photographies de la zone d'implantation du projet

# Localisation des photos









*Figure 1 : Implantation du site du surpresseur du Thouron depuis le sud*



Figure 2 : Implantation du site du surpresseur du Thouron depuis le nord



Figure 3 : Tronçon "Thouron-Cadière" : Secteur Est du tronçon



Figure 4 : Tronçon « Thouron-Cadière » : Extrémité ouest du secteur



Figure 5 : Tronçon "Thouron-Cadière" - Passage dans le domaine de Balincourt



Figure 6a : Tronçon « Thouron-Castellet » : Traversée de l'Aren au niveau du chemin de Touron et de l'A50 (Google)



Figure 6b : Tronçon « Thouron-Castellet » : Traversée de l'Aren au niveau du chemin de Tournon

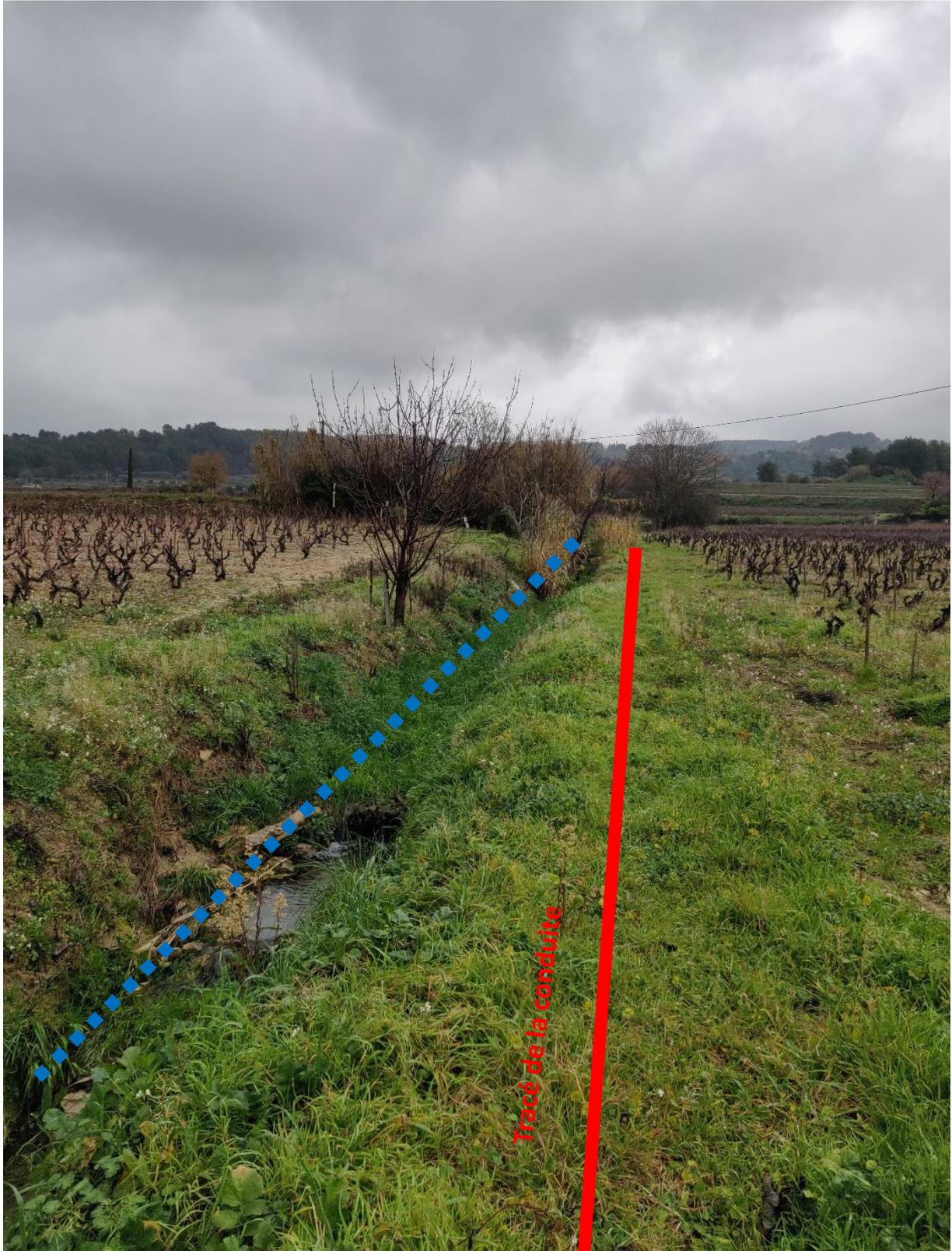


Figure 7 : Tronçon « Thouron-Castellet » : Passage le long du ruisseau du chemin des Fanges



Figure 8 : Tronçon « Thouron-Castellet » : Variante secteur de la Grande Bastide



Figure 9 : Tronçon « Thouron-Castellet » : Variante secteur de la Grande Bastide



Figure 10a : Tronçon « Thouron-Castellet » : Tracé le long de la D66 à l'extrémité Est du tronçon (Extrait Google)



Figure 10b : Tronçon « Thouron-Castellet » : Tracé le long de la D66 à l'extrémité Est du tronçon

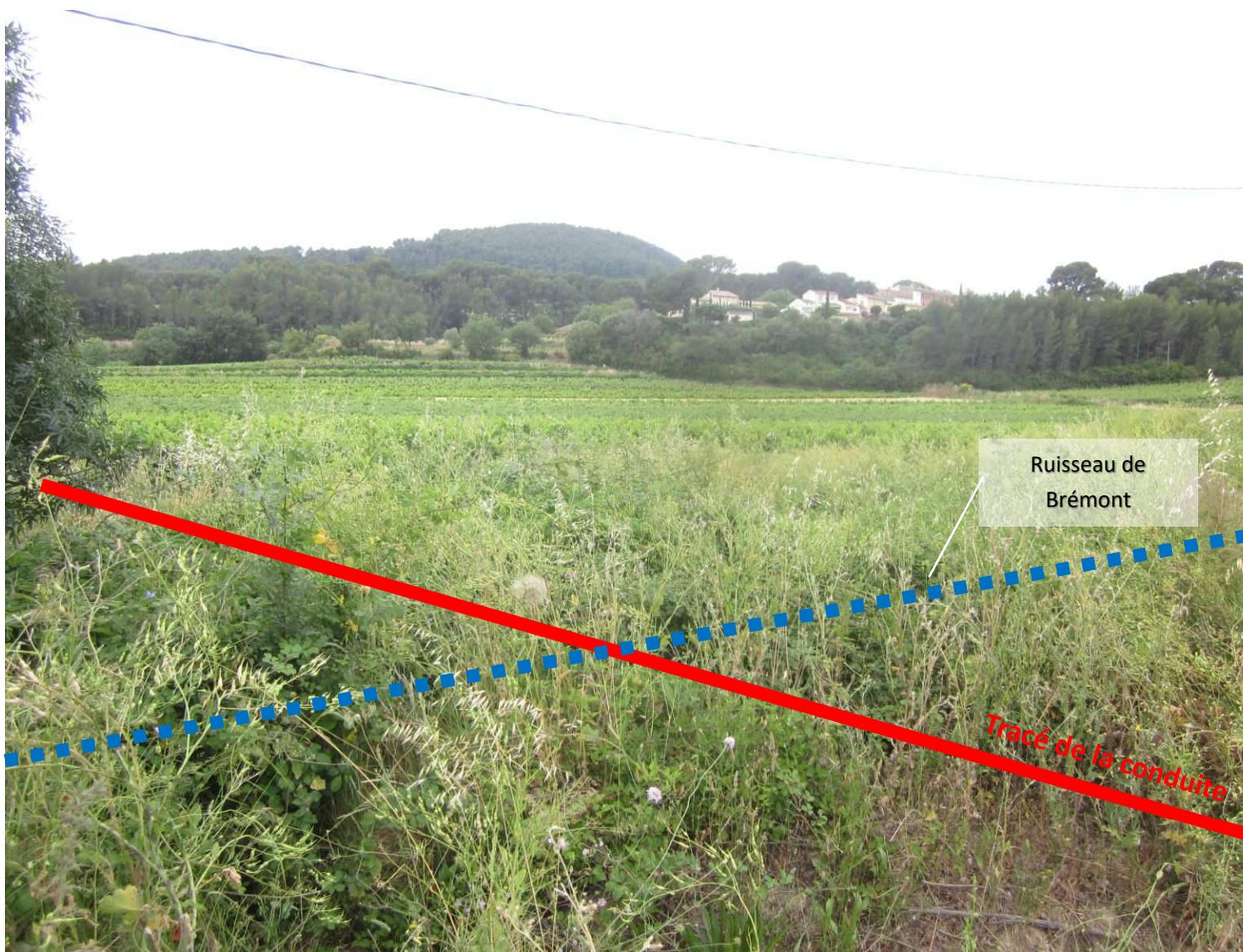


Figure 11 : Tronçon Maillage Nord-Sud : Traversée en tranchée dans le lit du ruisseau de Brémont

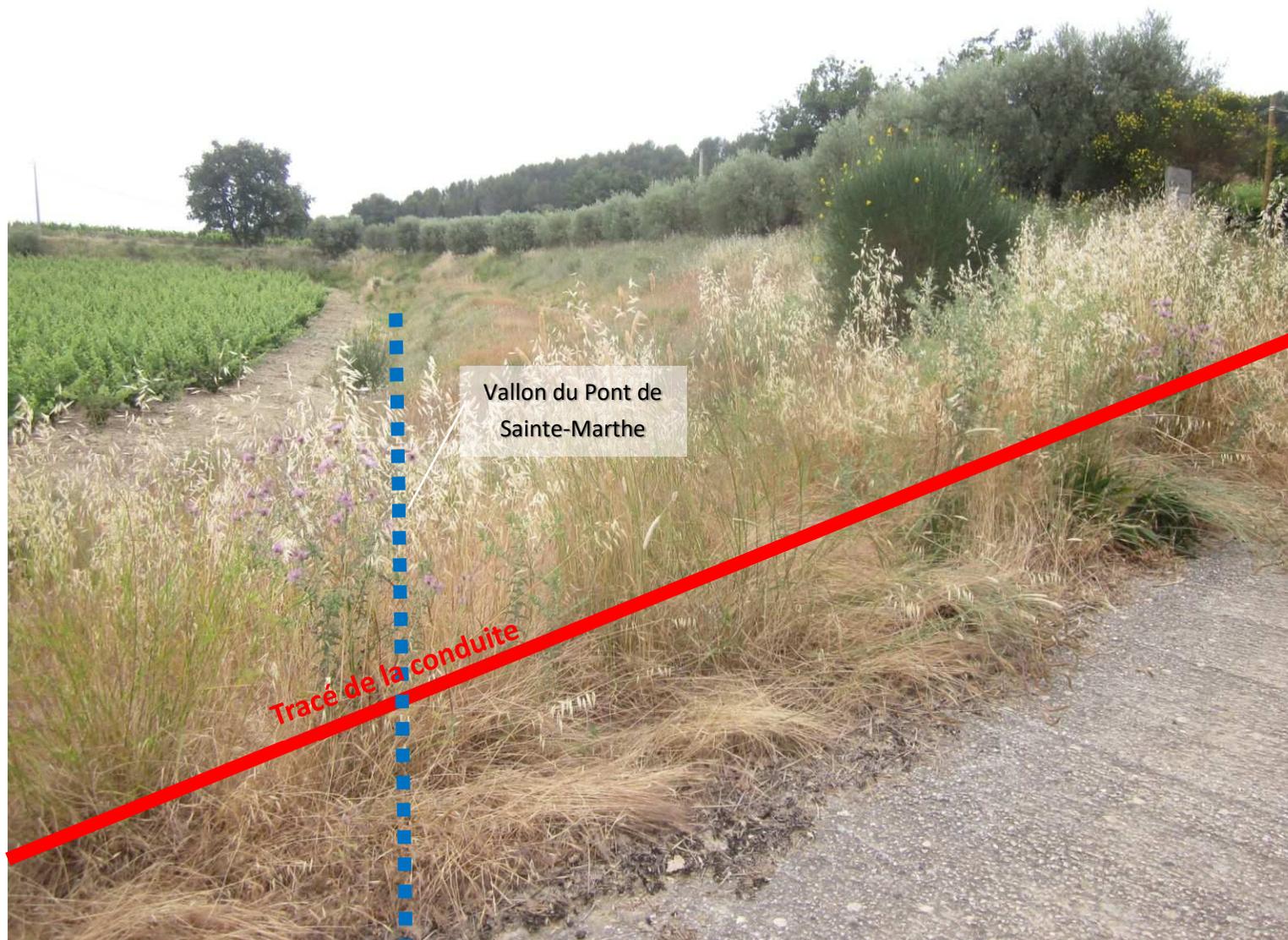


Figure 12 : Tronçon Maillage Nord-Sud : Traversée en tranchée dans le lit du ruisseau du Vallon du Pont de Sainte-Marthe

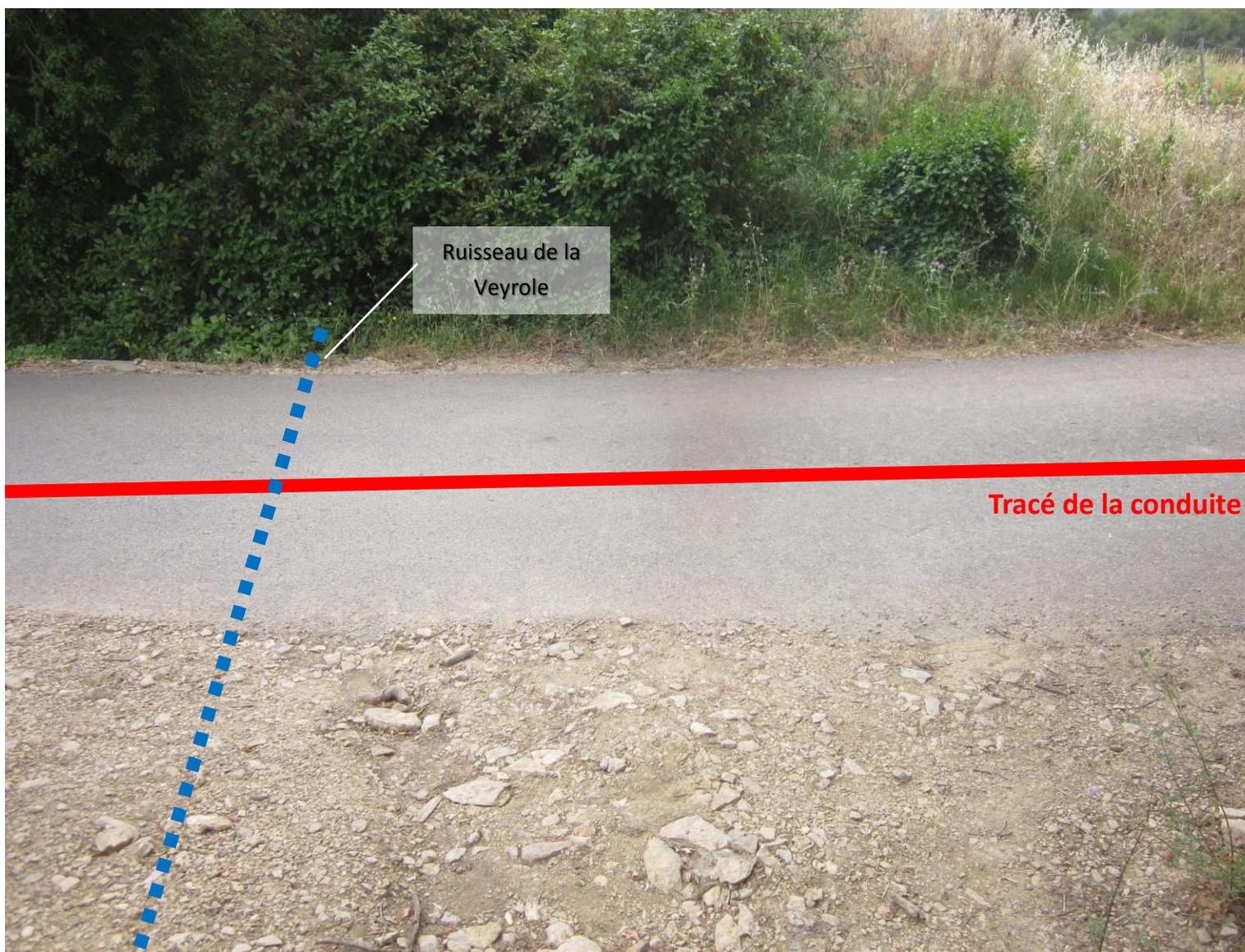


Figure 13 : Tronçon Maillage Nord-Sud : Traversée en pose sous route avec reprise de la buse existante du ruisseau de la Veyrole

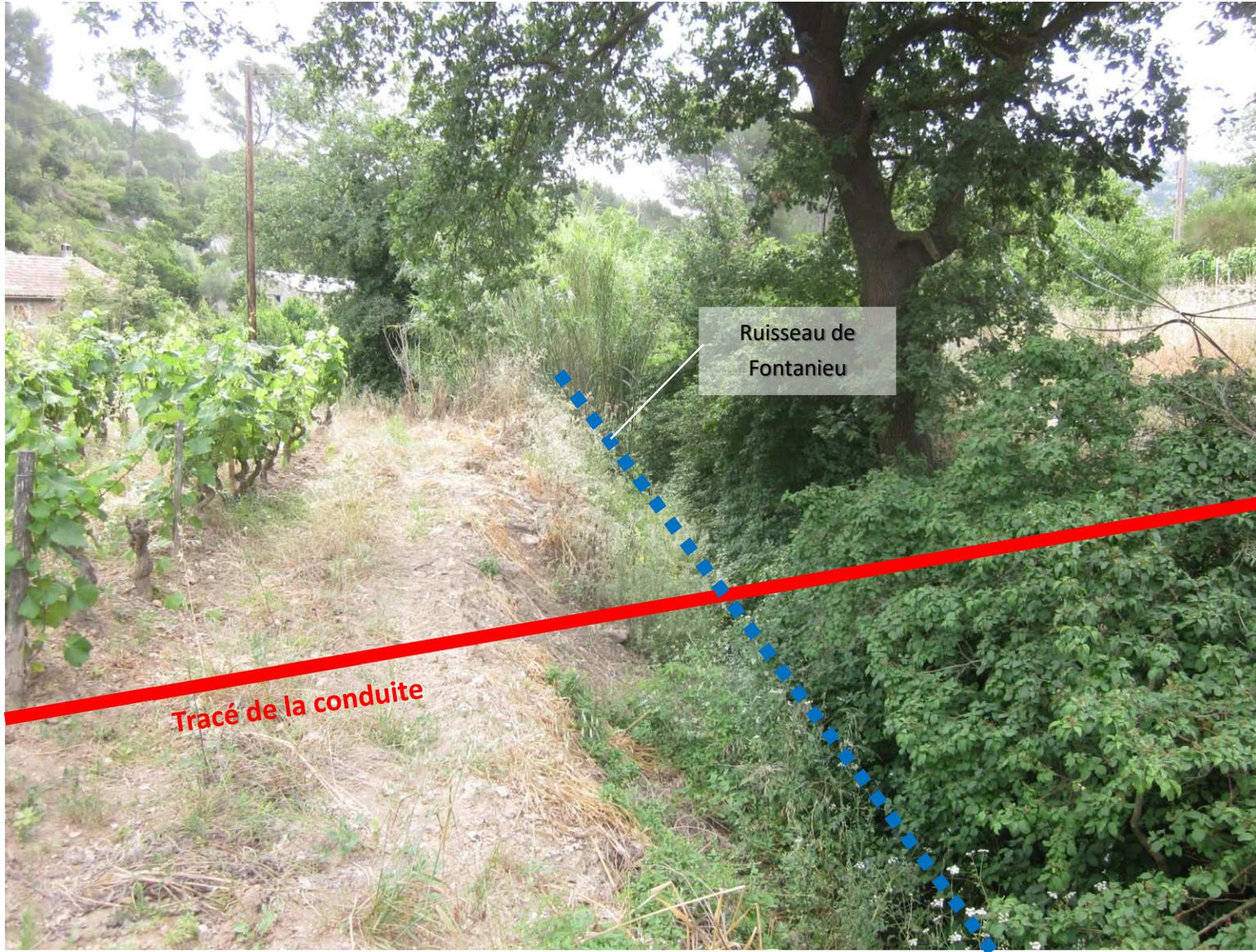


Figure 14 : Tronçon Maillage Nord-Sud : Traversée en tranchée dans le lit du ruisseau de Fontanieu



Figure 15 : Tronçon Maillage Nord-Sud : Traversée du ruisseau sous le passage busé sous le chemin du Baravéou



Figure 16 : Tronçon Maillage Nord-Sud : Le projet passe sous la RD559b ou en bordure.

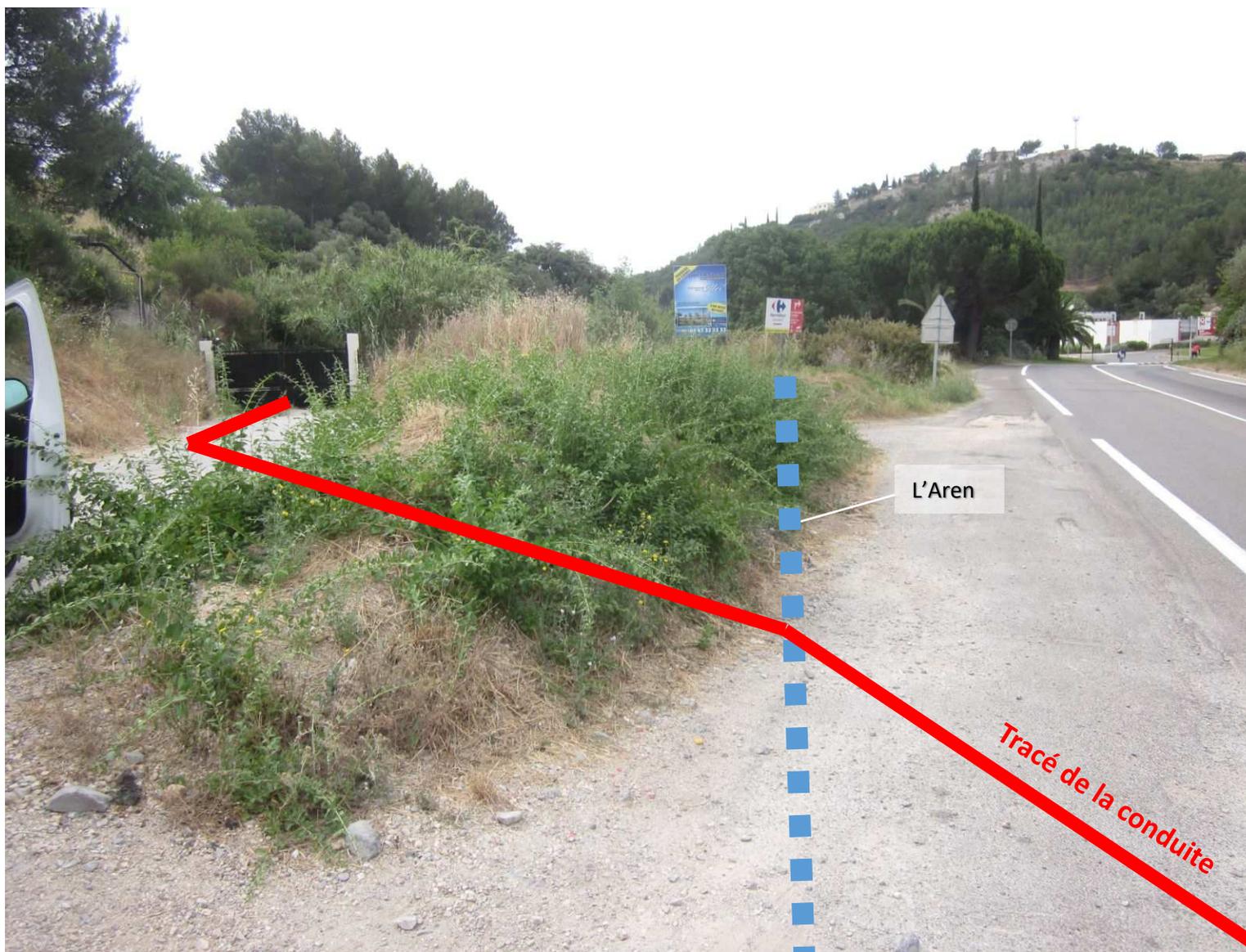


Figure 17 : Tronçon Maillage Nord-Sud : Traversée de l'Aren au droit où la RD 559b recouvre le lit. Les travaux ne nécessiteront donc pas d'intervention dans le lit du cours d'eau.